



RAPPORT ARTICLE 29 DE LA LOI ÉNERGIE-CLIMAT

BILAN
2024

**CRÉDIT AGRICOLE
ASSURANCES RETRAITE**

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

ASSURANCES



SOMMAIRE

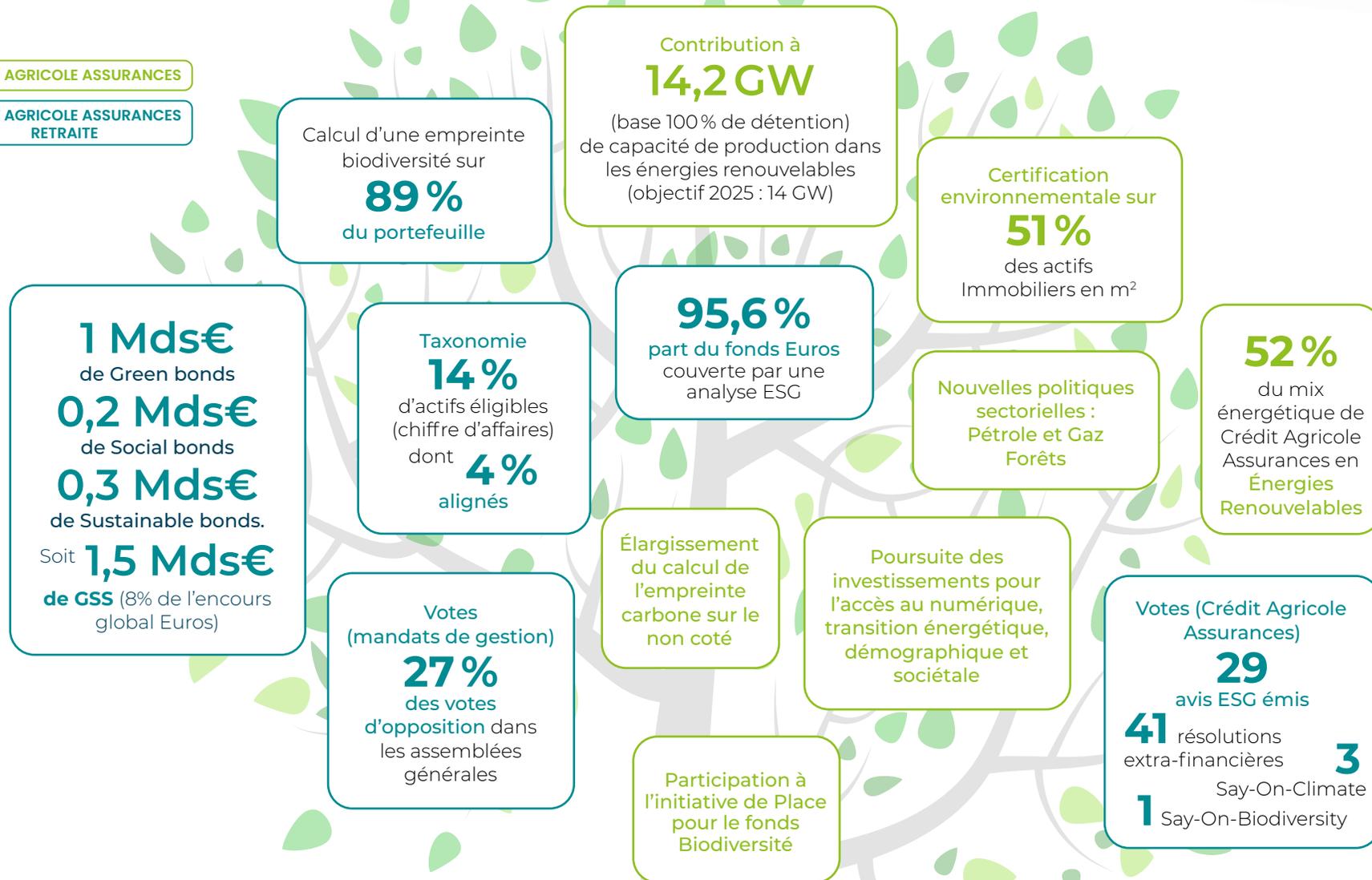
1. FAITS MARQUANTS 2024	3
2. DÉMARCHE ESG DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	4
3. INVESTISSEMENTS GÉNÉRATEURS DE VALEUR	5
4. ÉTAT DES ENGAGEMENTS À FIN 2024 DE CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	6
5. IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ • DONNÉES CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES RETRAITE	7

1

FAITS MARQUANTS 2024 CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

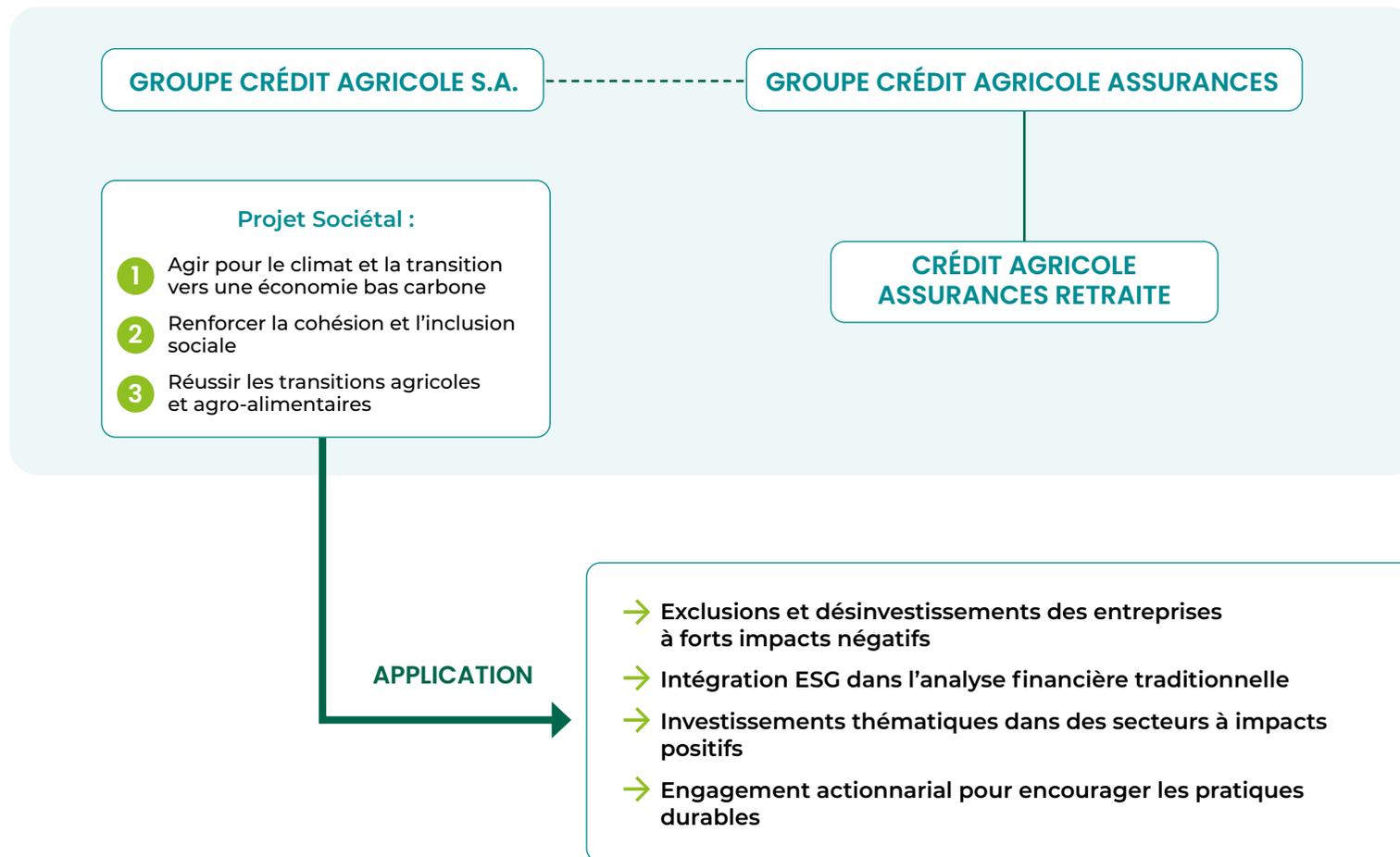
CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES
RETRAITE





DÉMARCHE ESG* DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES



*ESG : Environnement, Social, Gouvernance



INVESTISSEMENTS GÉNÉRATEURS DE VALEUR

AGIR POUR LE CLIMAT ET LES TRANSITIONS AGRI-AGRO

- Calcul de l'empreinte carbone élargit aux émetteurs non cotés, pour une couverture de **10 Mds€** en Infrastructures et le Private Equity et **13,6 Mds€** en immobilier direct.
- **9,13 Mds€**, en valeur de marché, d'actifs immobiliers certifiés (**0,9 Mds€ pour Crédit Agricole Assurances Retraite**).
- Poursuite des investissements dans le secteur des Energies Renouvelable et des Énergies Propres.
- Capacité installée en production d'énergie renouvelable permettant d'atteindre 14,2 GW (base de détention à 100 %), soit **4,9 Mds€** en valeur de marché (près de 5,2 GW en quote-part Crédit Agricole Assurances).
- Lancé l'an passé, le Fonds Euro Objectif Climat de Spirica a permis de financer plusieurs projets contribuant à la transition énergétique et écologique.

AGIR POUR LA COHÉSION ET L'INCLUSION SOCIALE

- **0,93 Mds€** investis pour participer à la restructuration de quartiers de villes (**0,16Mds € pour Crédit Agricole Assurances Retraite**).
- **7 Mds€**, à fin 2024, investis dans des fonds de capital investissement, sur les thématiques Santé & Vieillesse, Agroalimentaire et Services BtoB.
- Ages&Vie, **0,15 Mds€ pour Crédit Agricole Assurances Retraite**, pour un programme de construction innovant d'habitats collectifs pour les seniors.
- Poursuite des investissements dans le secteur de Fibre Optique, de Télécom et d'Opérateur de Télécommunication.
- Investissements dans la fibre.

POURQUOI ?

S'engager face aux grands défis environnementaux, sociaux et de gouvernance et participer activement à la Souveraineté nationale et le développement dans les territoires.

PRINCIPAUX ÉMETTEURS Y PARTICIPANT

Alimentaire : Semmaris

Loisirs : Comexposium

Santé : Clariane

Télécoms : Bluevia, Inwit, Océinde

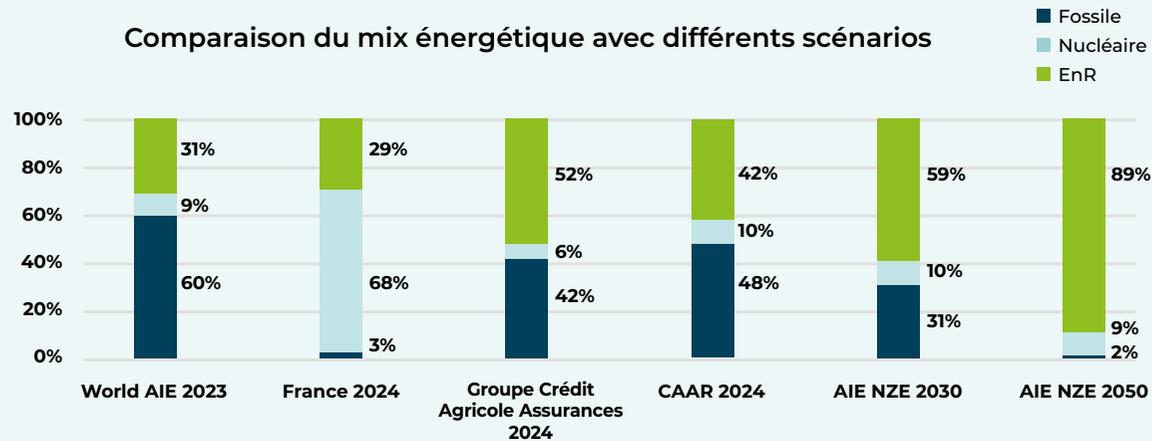
EnR : Edison, Eurowatt, Urbasolar

Technologies propres : Verkor

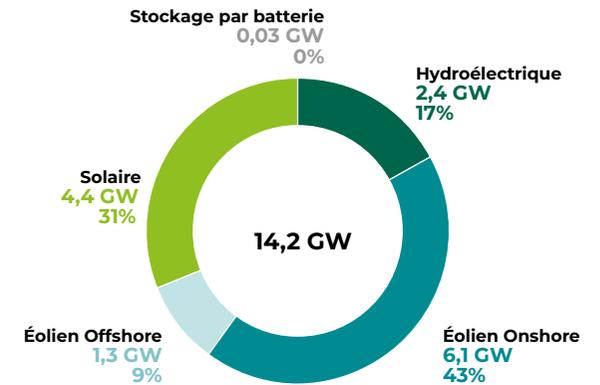
4

ÉTAT DES ENGAGEMENTS À FIN 2024 DE CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

Comparaison du mix énergétique avec différents scénarios



Répartition de la capacité installée par technologie (en GW)



Émissions carbone en Tonnes eq CO₂ par million d'euros investis (scopes 1,2,3 amont)



L'empreinte carbone du portefeuille de Crédit Agricole Assurances Retraite est de 67 tonnes Eq CO₂ portefeuille d'actions et obligations Corporates)

Dans le cadre de son adhésion à la Net Zero Asset Owner Alliance, Crédit Agricole Assurances a renforcé l'engagement auprès des entreprises investies. Ainsi, les 20 entreprises les plus contributrices à l'empreinte carbone du portefeuille sont engagées afin qu'elles définissent des objectifs et une trajectoire compatibles avec l'Accord de Paris.

En 2024, Crédit Agricole Assurances a rendu des avis et des décisions de votes sur l'ensemble des résolutions à caractère extra-financier, votées lors des Assemblées Générales, pour le périmètre identifié.

5

IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ • DONNÉES CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES RETRAITE

Couverture IDL : 40% du portefeuille

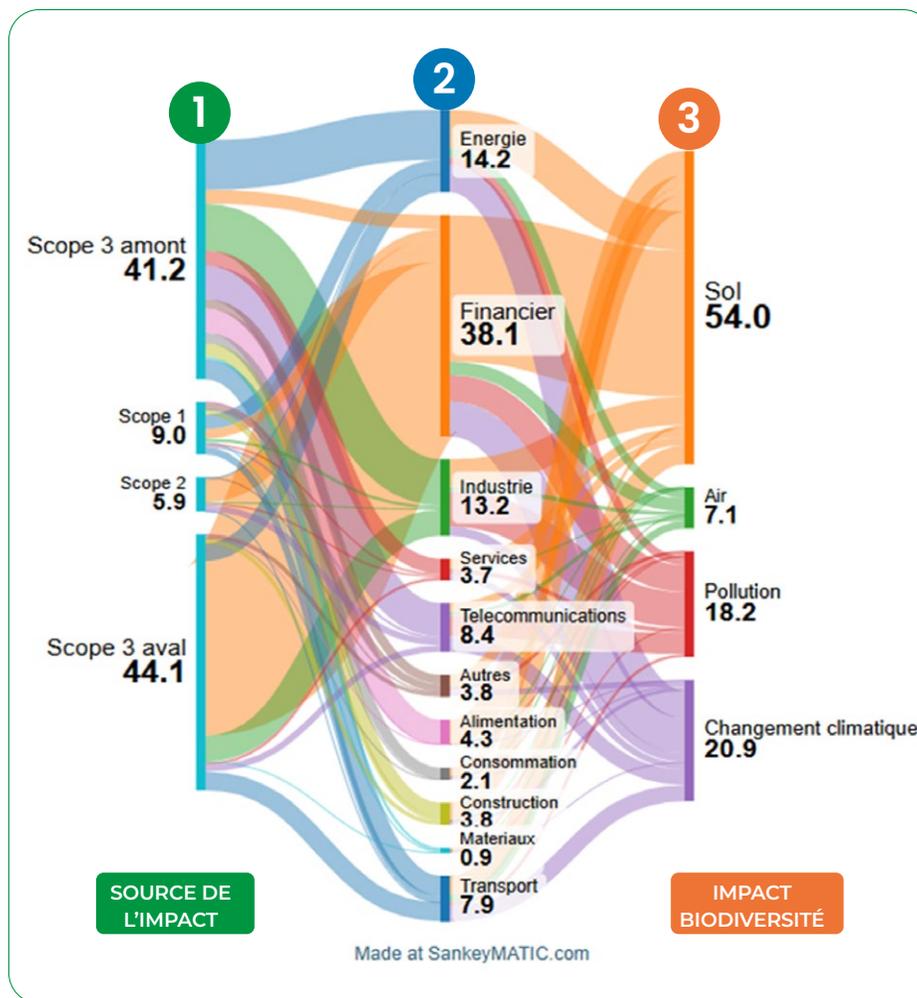
(avec 59% de données qualifiées de bonne qualité et 41% de données qualifiées comme incertaines).

Empreinte biodiversité, avec prise en compte du pourcentage de détention :

-377 km² MSA (-556 km² MSA en 2023)
153 km² MSA sans scope 3 aval (202 km² en 2023)

Intensité biodiversité moyenne :

-0,05 km² MSA par million d'euros investi, soit l'équivalent de 7 terrains de football (contre 12 en 2023).



Scope 1 : émissions directes des produits de l'entreprise

Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie

Scope 3 : émissions indirectes qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise.

1

Scope 3 amont (fournisseurs) : 41,2% essentiellement sur le secteur de l'Industrie et de l'Énergie.
Scope 3 aval (Clients) : 44,1% essentiellement sur le secteur Financier.

2

Secteurs du portefeuille concernés : 38,1% d'émetteurs Financiers, 14,2% dans l'Énergie et 13,2% dans l'Industrie.

3

54% de l'impact sur la biodiversité concerne l'artificialisation des sols.
20,9% de l'impact sur la biodiversité concerne le changement climatique.

